



**FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2016/2017
GARDERIE DU SOIR ou GARDERIE DU MATIN
Écoles maternelles et élémentaires**

École :

Classe :

ENFANT	
Nom :	Prénom :
Date de naissance :/...../.....	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Autorisation de sortir seul de l'établissement après l'étude : J'autorise <input type="checkbox"/> Je n'autorise pas <input type="checkbox"/>	
P.A.I : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Recommandations médicales nécessaires en cas d'urgence : (allergie, traitements médicaux, etc)	

RESPONSABLE(S) DE L'ENFANT	
Père	Mère
Nom : Prénom : Profession : Adresse :	Nom : Prénom : Profession : Adresse :
CONTACT	CONTACT
Portable : Domicile : Bureau :	Portable : Domicile : Bureau :
*En cas de situation familiale particulière, fournir les jugements officiels indiquant les personnes responsables de la garde de l'enfant habilitées à venir le récupérer.	

AUTRES PERSONNES HABILITEES PAR LES PARENTS A RECUPERER L'ENFANT			
NOM ET PRENOM	ADRESSE	QUALITE	TELEPHONE



Les enfants inscrits à l'accueil du matin ne peuvent pas s'inscrire pour l'étude du soir et inversement.



INSCRIPTION GARDERIE DU MATIN

PIÈCES OBLIGATOIRES A L'INSCRIPTION DU DOSSIER DE GARDERIE DU MATIN

- Attestation employeur du père (original spécifiant les horaires de travail)
- Attestation employeur de la mère (original spécifiant les horaires de travail)
- Original du Livret de famille

Rappel des conditions :

- *Le service de garderie du matin fonctionne de 07 H 30 à 08 H 30.*
- *Le service de garderie du matin est payant, à hauteur d'un forfait d'un ticket par semaine et par enfant.*
- *Les parents désirant inscrire leur(s) enfants(s) doivent remplir en début d'année scolaire les formulaires prévus à cet effet.*
- *Les enfants admis à la garderie du matin doivent faire preuve d'une parfaite correction vis à vis du personnel chargé de la surveillance. Tout manquement entraînerait l'exclusion.*

INSCRIPTION GARDERIE DU SOIR

Jours de fréquentation de la garderie du soir : (cocher les jours correspondants)

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Rappel des conditions :

- *Le service de garderie du soir fonctionne de 16 H 30 à 17 H 30.*
- *Les parents récupèrent leurs enfants à la fin de garderie à 17h30. Il s'agit d'une garderie dite « fermée », les parents ne doivent donc pas pénétrer dans l'établissement avant la fin de la garderie du soir.*
- *Le service de garderie du soir est payant, à hauteur d'un forfait d'un ticket par semaine et par enfant.*
- *Les parents désirant inscrire leur(s) enfants(s) doivent remplir en début d'année scolaire les formulaires prévus à cet effet.*
- *Les enfants admis à la garderie du soir doivent faire preuve d'une parfaite correction vis à vis du personnel chargé de la surveillance. Tout manquement entraînerait l'exclusion.*
- *Lors de la garderie du soir, le premier retard des parents, ou des personnes dûment habilitées pour reprendre leur(s) enfant(s), fera l'objet d'un avertissement aux familles. Au deuxième retard observé, l'enfant ne sera plus inscrit à la garderie du soir, jusqu'à la fin de l'année scolaire.*

Je soussigné (e), _____, responsable légal de l'enfant _____, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe pédagogique à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. J'ai lu et j'accepte le **REGLEMENT PERISCOLAIRE DE LA VILLE DE PLAN-DE-CUQUES**.

**DATE ET SIGNATURE DU
REPRESENTANT LEGAL:**